

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR LE PROJET DE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE MOUGUERRE

→ Par arrêté du 05 octobre 2022, le Président de la Communauté a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Mouguerre.

Cette enquête publique unique se déroulera sur 33 jours consécutifs :

du lundi 14 novembre 2022 au vendredi 16 décembre 2022 jusqu'à 17h00.

→ Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de Mouguerre a pour objet de tenir compte des évolutions législatives et réglementaires et de répondre aux objectifs de développement de son territoire, notamment en termes de production de logements sociaux.

Par ailleurs, s'agissant d'une procédure soumise à évaluation environnementale, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a saisi la Mission régionale d'autorité environnementale de la région Nouvelle-Aquitaine qui a rendu son avis, consultable sur le site <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/>, le 07 septembre 2022.

→ Madame Marion THENET a été désignée en qualité de Commissaire Enquêtrice par décision de la Vice-Présidente du Tribunal Administratif de Pau n°E22000070/64 du 15 septembre 2022.

→ **Le dossier d'enquête publique, composé des pièces et éléments requis, pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête :**

- **sous format papier, en Mairie de Mouguerre** (582 avenue de la croix de Mouguerre, 64990 Mouguerre) aux jours et horaires habituels d'ouverture au public de la mairie : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le mardi de 8h à 12h et de 14h30 à 17h30,
- **sous format numérique**, sur le site du registre dématérialisé accessible en suivant le lien : <https://www.registre-dematerialise.fr/4223>, ainsi que sur le site internet de l'Agglomération (www.communaute-paysbasque.fr/enquetes-publiques) et sur le site de la commune de Mouguerre (www.mouguerre.fr)

Un accès gratuit au dossier d'enquête et au registre dématérialisé est garanti par la mise à disposition d'un poste informatique en Mairie de Mouguerre (582 avenue de la croix de Mouguerre, 64990 Mouguerre) aux jours et horaires habituels d'ouverture au public de la mairie.

Toute personne peut également, à sa demande et à ses frais, obtenir communication d'une copie du dossier d'enquête auprès de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

→ **Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations et propositions, ou les adresser à la Commissaire enquêtrice :**

- **Par courrier**, au siège de l'enquête publique, à l'adresse : Madame la Commissaire Enquêtrice - Projet de révision du PLU de Mouguerre – Mairie de Mouguerre, 582 avenue de la croix de Mouguerre, 64990 Mouguerre, avec la mention « NE PAS OUVRIR »
- **Sur le registre en version papier** tenu en Mairie de Mouguerre (582 avenue de la croix de Mouguerre, 64990 Mouguerre) aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- **Par voie électronique**, sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/4223> qui permet la transmission de courriers électroniques et la consultation du dossier ou à a.larquet@communaute-paysbasque.fr en indiquant comme objet : « enquête publique PLU Mouguerre ».

→ **La Commissaire Enquêtrice se tiendra à la disposition du public (permanences) en Mairie de Mouguerre** (582 avenue de la croix de Mouguerre, 64990 Mouguerre), les :

- **Lundi 14 novembre 2022 de 9h à 12h**
- **Mercredi 30 novembre 2022 de 9h à 12h**
- **Vendredi 16 décembre 2022 de 14h à 17h**

Afin d'assurer la sécurité de chacun, les consignes sanitaires en vigueur en Mairie de Mouguerre à la date de l'enquête seront appliquées, et ce, pendant toute la durée de l'enquête publique et lors des permanences de la Commissaire enquêtrice.

→ **A l'issue de l'enquête publique,**

- le rapport et les conclusions motivées de la Commissaire Enquêtrice pourront être consultés à la Communauté d'Agglomération Pays Basque (15 avenue Foch, Bayonne) aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, du lundi au jeudi de 8h à 17h30 et le vendredi de 8h à 16h30, pendant une durée d'un an ainsi que sur les sites internet de la Communauté (www.communaute-paysbasque.fr/enquetes-publiques) et de la commune de Mouguerre (www.mouguerre.fr).
- le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Mouguerre, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public, du rapport et des conclusions de la Commissaire Enquêtrice, sera soumis pour approbation au Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, autorité compétente en matière d'urbanisme et de planification.

Les informations peuvent être demandées auprès de :

- la Communauté d'Agglomération Pays basque (Direction générale adjointe de la stratégie territoriale, de l'Aménagement et de l'Habitat) : Mr Antoine LARQUET, chef de projet planification : a.larquet@communaute-paysbasque.fr en indiquant comme objet : « enquête publique PLU Mouguerre ».

Le Président